



Question sur emplacement box prive

Par **sandrine**, le **02/09/2009** à **16:36**

Bonjour,

Je me pose une petite question. J'ai acheté un appartement avec comme place de parking, un box privé.

Je voulais savoir qu'elle est la largeur minimale pour ce type d'emplacement.

J'ai entendu dire que c'était 2.50 m.

Car j'ai du mal à rentrer ma voiture et mon ami lui ne peut la rentrer.

Merci par avance.

Cordialement.

Sandrine